

CHARTRE POUR UNE GESTION DURABLE DE L'EAU

sur le Réseau Hydraulique Régional





CHARTRE POUR UNE GESTION DURABLE DE L'EAU SUR LE RÉSEAU HYDRAULIQUE RÉGIONAL

Conclue entre

La Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, dont le siège est 22 Boulevard du Maréchal Juin, 31406 Toulouse, représentée par sa Présidente, Mme **Carole DELGA**, dument habilitée à la signature des présentes,

et

BRL, société anonyme d'économie mixte locale au capital de 29 588 779,48 €, immatriculée au RCS de Nîmes sous le numéro B 550 200 661, dont le siège social est 1105, avenue Pierre Mendès France, BP94001, 30001 Nîmes Cedex 5, représentée par son Directeur Général, M. **Jean François BLANCHET**,

La Région Occitanie intervient dans la présente charte en qualité d'autorité publique concédante du **Réseau Hydraulique Régional (RHR)**, et en application de son plan d'intervention Régional sur l'Eau adopté le 21 juin 2018.

Depuis 10 ans, la Région Occitanie est propriétaire du RHR suite au transfert par l'Etat à la Région des biens concédés à la société d'aménagement régional BRL. Cette prise de compétence a notamment été marquée, sur cette décennie, par la décision de la Région d'étendre le RHR sur la façade languedocienne de l'Occitanie, et notamment de développer le programme Aqua Domitia, ainsi que les réseaux de desserte associés.

La Région Occitanie souhaite que son patrimoine hydraulique devienne une vitrine de la gestion intégrée de l'eau en zone méditerranéenne et une référence pour renforcer son attractivité. Elle encourage la poursuite de pratiques exemplaires et innovantes en matière de gouvernance, de performance de la gestion des réseaux, de coordination des modes de gestion ressources, de protection de son patrimoine et d'utilisation rationnelle des ressources sécurisées.

BRL intervient dans la présente charte en qualité de concessionnaire du Réseau Hydraulique Régional. Forte de ses 60 ans d'expérience, BRL mettra en œuvre ses savoir-faire dans le cadre de la gestion de la concession, pour engager des actions innovantes et des expérimentations permettant de valoriser les ouvrages du RHR dans un rôle de démonstrateur au bénéfice du territoire régional, en s'inscrivant dans la transition écologique, la transition énergétique et la transition numérique, en cohérence avec le déploiement de sa politique de responsabilité sociétale (RSE).

Conscients de l'importance de concilier le développement économique local et la préservation de ressources en eau de qualité pour la transition écologique, **la Région Occitanie** et **BRL** souhaitent, pour la prochaine décennie 2019-2028, engager la concession hydraulique régionale dans un processus de transformation pour faire face aux grands enjeux de l'eau en région, dans un contexte d'adaptation des territoires au changement climatique.

Ces engagements marquent la volonté commune de la **Région Occitanie** et de **BRL** d'apporter des solutions, grâce au Réseau Hydraulique Régional, pour sécuriser l'alimentation en eau des territoires du littoral de l'Occitanie et favoriser une gestion à la fois intégrée, économe et responsable des milieux, des ressources et des usages. Ces engagements visent à proposer, dès aujourd'hui, une réponse concrète pour préserver le cadre de vie des citoyens et de leurs familles face à la menace du changement climatique.

SÉCURISATION ET MAILLAGE DES RESSOURCES



FINALITÉ

Sécuriser le maillage des ressources en eau d'intérêt régional pour renforcer le « Mix de ressources » entre VNF et BRL

Dans le cadre de la sécurisation des ressources en eau assurée par les ouvrages du RHR et par le programme Aqua Domitia, l'objectif est de renouveler les liens avec le Canal du Midi géré par VNF.

Il s'agit de mieux coordonner les relations entre VNF et BRL pour que ces acteurs de l'eau en Région créent plus de solidarité entre les territoires et contribuent plus efficacement au maillage des ressources en eau en Occitanie.

L'objectif est de connecter, moderniser, équiper les ouvrages historiques du canal du midi et du Réseau Hydraulique Régional en mobilisant les dernières avancées technologiques, pour faciliter une vision d'ensemble du système et optimiser les échanges d'eau entre les grands ouvrages.

OBJECTIFS > Conclure une convention de gestion entre VNF et BRL et développer une supervision des prélèvements et des restitutions dans le Canal du Midi.



Photo : Hedelin



Photo : G&C Deschamps





FINALITÉ Innover et expérimenter sur le territoire du RHR

La concession hydraulique régionale ambitionne de devenir un territoire privilégié d'expérimentation. Il s'agit de faciliter l'accès du réseau aux porteurs de projets innovants et d'utiliser le RHR comme démonstrateur pour tester et évaluer des solutions en matière de gouvernance, de coopération, de coordination des modes de gestion des ressources ou de pratiques agricoles plus responsables.

- OBJECTIFS**
- > Faire globalement de la concession un cadre privilégié d'expérimentation et d'innovation.
 - > Étudier les possibilités de recharges hivernales et printanières des sols et des nappes.
 - > Étudier les conditions de faisabilité de retenues collinaires en fonction des conclusions des différents schémas d'eau brute.



FINALITÉ Développer des outils numériques modernes pour accompagner les irrigants du RHR vers une gestion économe de l'eau

- OBJECTIFS**
- > Proposer une application sur smartphone permettant un appui personnalisé et géo-localisé pour une gestion raisonnée des irrigations : accès aux données agroclimatiques, accès au bulletin par petite région, possibilité de personnalisation aux conditions de l'exploitation.
 - > Le développement de l'application smartphone, avec test prioritaire sur les clients de la concession, sera engagé en 2019, avec un déploiement sur 2020 en cohérence avec les investissements d'Aqua Domitia et des réseaux de desserte.



FINALITÉ Développer un système d'information sur l'eau à l'échelle du Réseau Hydraulique Régional

Le Système d'Information sur l'Eau (dénommé AQUA NOTITIA – marque déposée) a pour objectifs de recueillir, d'agrèger et de traiter des données diverses sur l'eau, les milieux aquatiques, les ouvrages du RHR, puis de les valoriser et de les diffuser au moyen d'une visualisation sur une interface graphique modulable.

Cet outil apporte une aide à la décision pour accompagner le management stratégique du RHR. Il préfigurera un Système d'Information Régional pour l'Eau et les Risques que la Région souhaite mettre en place sur l'ensemble de son territoire.

- OBJECTIFS**
- > Développer un système d'information sur l'eau sur le territoire de la concession et ouvrir les informations publiques (non sensibles) via l'Open Data régional.



FINALITÉ Contribuer au Pôle de Compétitivité Aqua Valley pour soutenir la filière régionale de l'eau

Le Pôle de compétitivité Aqua-Valley fédère un réseau de 250 acteurs de la filière eau localisés en région Occitanie et Provence-Alpes-Côte d'Azur. Il a vocation à promouvoir l'ensemble des filières du secteur de l'eau et d'accompagner ses adhérents sur les sujets de développement de marchés, d'innovation, et de consolidation des compétences. Il a pour objectif de renforcer l'internationalisation au bénéfice de la compétitivité de la filière et d'accompagner ainsi la création d'emplois durables et qualifiés en Occitanie.

- OBJECTIFS**
- > Soutenir l'innovation au travers de projets de R&D, accentuer le développement des capacités techniques et mutualiser les compétences afin d'apporter des solutions adaptées et innovantes aux enjeux de la gestion de la ressource en eau.
 - > Faire du RHR une vitrine du savoir-faire méditerranéen de la gestion de l'eau: recevoir les principales délégations export de la Région pour valoriser le RHR comme un démonstrateur, pour l'international, d'une gestion de l'eau solidaire, intégrée et responsable.

GESTION RESPONSABLE ET ÉCONOME DE LA RESSOURCE EN EAU

Parce que des ressources sécurisées ne sont pas des ressources excédentaires, la Région et BRL s'engagent à les préserver en favorisant une gestion sobre et responsable de l'eau, et le recours à des ressources alternatives.



FINALITÉ Mettre en place une gestion dynamique du canal Philippe Lamour, économe en eau

Il s'agit d'équiper le canal Philippe Lamour d'un système de télégestion qui permettra d'optimiser les prélèvements sur le Rhône, de mieux cibler les secteurs prioritaires en termes de maintenance et d'améliorer ainsi son efficacité.

OBJECTIFS > Atteindre 3 Mm³ d'économie d'eau d'ici 2021.



FINALITÉ Former et accompagner les nouveaux irrigants à l'utilisation raisonnée de l'eau et des fertilisants

Pour chaque création de périmètre irrigué sur la concession, BRL met en place des sessions de formation auprès des irrigants (en lien avec les chambres d'agriculture et l'IFVV). L'objectif est de leur apporter un conseil technique pour une gestion la plus précise des intrants et donc la plus économe possible au regard des objectifs de production, en particulier pour le vignoble.

OBJECTIFS > Poursuivre et généraliser la diffusion d'un bulletin d'information pour les irrigants sur les aspects quantitatifs et qualitatifs.



FINALITÉ Agir auprès des particuliers et des collectivités pour une utilisation raisonnée de l'eau

Il s'agit d'élargir le conseil à l'irrigation pour guider également les particuliers et les collectivités en matière d'arrosage des espaces verts publics ou privés : choix d'espèces végétales méditerranéennes, choix du matériel, calcul des doses et des temps d'arrosage...

OBJECTIFS > Éditer et diffuser un memento technique de l'irrigation dans les jardins des particuliers et des collectivités.



FINALITÉ Développer l'irrigation à partir de ressources alternatives

Économiser l'eau, c'est aussi savoir réutiliser et valoriser des eaux normalement destinées à être rejetées. BRL mettra en place un projet pilote à partir d'eau de lavage de la station de potabilisation de Puech de Labade.

OBJECTIFS > Établir une note méthodologique pour une diffusion de la technique sur l'ensemble des stations de potabilisation de la concession.



Photo : BRL

TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET TRANSITION ÉNERGÉTIQUE



Photo : G&C Deschamps

Cette orientation stratégique vise à contribuer à la résolution des grands enjeux du 21^{ème} siècle en accompagnant les mutations écologiques et énergétiques sur le RHR.



FINALITÉ Optimiser le modèle énergétique de la concession

Il est envisagé d'expérimenter des modes de régulation des stations de pompage en période de moindre consommation, en baissant la pression de refoulement (régulation sur colonne montante des châteaux d'eau, hauteur de refoulement en fonction d'une consigne de pression mesurée sur le point haut du réseau, ...).

En complément, il sera également examiné comment expérimenter des solutions d'ajustement de la consommation afin de répondre aux contraintes des Energies Non Renouvelables (ENR) par effacement des pompages aux périodes de pointes ou pompages forcés aux heures creuses.

Une recherche de pistes permettant la valorisation du RHR dans la production d'ENR sera aussi explorée.

OBJECTIFS > Développer une nouvelle efficacité énergétique dans le fonctionnement des réseaux hydrauliques et valoriser ce nouveau modèle à l'échelle méditerranéenne. BRL visera à conclure un protocole avec ENEDIS dans le cadre du programme SMART OCCITANIA sur l'optimisation des consommations avec la production des ENR.



FINALITÉ Systématiser la séquence ERC au cœur de la conception des projets

La séquence «Éviter, Réduire, Compenser» (ERC) a pour objectif de limiter au maximum les incidences des projets sur l'environnement.

La prise en compte des enjeux territoriaux et environnementaux est au centre de la démarche de conception de projet du concessionnaire BRL, en intégrant cette démarche dès l'amont de la phase de conception du tracé des conduites, et en privilégiant l'évitement et la réduction des impacts.

OBJECTIFS > Mettre en œuvre une méthode de conception globale permettant de définir des tracés de moindre impact environnemental, adaptés à la réalité du terrain et des impératifs techniques, en limitant autant que possible le recours aux mesures compensatoires.

> Concevoir des projets avec une recherche permanente d'optimisation des séquences d'évitement et de réduction, garantissant le moindre impact sur l'environnement. Suivre et valoriser les expériences afin de mettre en place une amélioration continue des bonnes pratiques.

> Organiser les mesures compensatoires en favorisant la recherche de solutions utiles au contexte rural local (mesures agropastorales, ...).

VALORISER ET SÉCURISER DURABLEMENT LE FONCIER EQUIPÉ

Cette orientation stratégique vise à accompagner les enjeux de l'alimentation en Occitanie par le développement d'une agriculture irriguée et d'un foncier sécurisés et durablement valorisés.



FINALITÉ Favoriser l'irrigation sur les secteurs déjà équipés de la concession, favoriser les installations et notamment celle des Jeunes Agriculteurs

L'irrigation en zone méditerranéenne est un outil de performance économique et d'adaptation au changement climatique. Pour ne pas accentuer la fragilité des milieux aquatiques les plus sollicités du littoral de l'Occitanie, la Région (en cohérence avec le Plan régional installation transmission) et BRL favoriseront l'accueil de nouveaux irrigants sur les secteurs de la concession déjà desservis par des ressources sécurisées.

- OBJECTIFS** > Prolonger les mesures de tarification incitatives pour favoriser la valorisation du foncier équipé et l'accueil des Jeunes Agriculteurs, ou de certaines filières spécifiques, afin de soutenir durablement la filière agricole, en mettant en œuvre :
- des aides aux Jeunes Agriculteurs, permettant de faciliter la reprise et le développement de cultures irriguées pour les nouveaux installés ;
 - des aides de « Mise en Valeur », qui accompagnent financièrement le retour à l'irrigation de parcelle de cultures pérennes, vergers, vignes ou asperges.



FINALITÉ Mettre en place un site internet « Bourse aux terrains agricoles » sur la concession

La disponibilité du foncier est un enjeu fort qui figure parmi les priorités de la Région Occitanie. Sa préservation et sa restructuration sont tout particulièrement essentielles pour le foncier agricole, afin de permettre le maintien et le développement de l'agriculture.

La Région souhaite aujourd'hui répondre aux questions d'accès au foncier. Pour cela, elle lance une réflexion pour préfigurer un fonds régional d'investissement sur le foncier agricole avec pour objectif de déployer des instruments financiers adaptés et innovants pour accompagner l'acquisition foncière et le portage foncier.

- OBJECTIFS** > En préfiguration et soutien de cette action régionale, BRL mettra en œuvre en 2019/2020 un site internet proposant une « bourse aux terrains agricoles » sur la concession. L'idée directrice est de mettre en relation plus facilement les agriculteurs avec les offres de terrains déjà équipés.
- > BRL facilitera également le test sur le RHR de nouveaux outils d'investissement pour le foncier développés dans le cadre de la réflexion régionale.



FINALITÉ Accompagner les politiques de prévention de l'artificialisation des sols

La maîtrise de l'artificialisation des sols représente un enjeu territorial majeur. BRL s'associe avec des organismes de recherche (IRSTEA, INRA) pour poursuivre l'élaboration et la mise en œuvre de méthodes de quantification et qualification des espaces consommés par l'artificialisation, et la production d'indicateurs (cartes, diagrammes) permettant de caractériser la dynamique d'artificialisation de l'échelle locale à régionale.

- OBJECTIFS** > S'associer au projet ArtiSols qui vise à consolider ces méthodes, qualifier les résultats, et produire des cartographies et indicateurs d'artificialisation et de qualité des sols, afin de les mettre à la disposition des acteurs de l'aménagement du territoire, avec une application en démonstrateur sur la concession du RHR.

SOLIDARITÉ TERRITORIALE ET RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE



FINALITÉ

Poursuivre le dialogue et la concertation initiés dans le cadre du projet Aqua Domitia et les développer en facilitant l'accès à l'information des parties prenantes sur les ressources du RHR

La Région souhaite faciliter l'accès de tous les citoyens à une information claire, factuelle et didactique sur la situation des ressources en eau, des milieux aquatiques et sur les risques inondations. Dans ce cadre, BRL se mobilise pour préfigurer la mise en œuvre d'un système d'information sur l'eau déployé sur le territoire de la concession, qui favorisera le partage de la culture de l'eau.

- OBJECTIFS** > Préfigurer le système d'information Régional sur l'eau et les risques à partir du système d'information Aqua Notitia sur le territoire de la concession et ouvrir les informations (non sensibles) via l'Open Data régional (cf. Innovation / Expertise et Transition numérique).
- > Poursuivre le dispositif de concertation à l'œuvre sur la concession en général et sur le projet Aqua Domitia en particulier (Instance de concertation dédiée, groupe Ressources, ...).



FINALITÉ

Contribuer au développement économique de l'Occitanie en optimisant l'utilisation des fonds publics

BRL se propose de mettre en œuvre des modes d'intervention innovants pour que ses investissements sur le RHR intègrent, de la meilleure façon possible les priorités sociétales de la Région.

- OBJECTIFS** > BRL sera vigilante à intégrer les orientations suivantes dans ses modes d'intervention :
- promouvoir les engagements sociaux dans le cadre des marchés publics et allotissements permettant d'élargir l'accès à la commande publique des TPE/PME ;
 - optimiser les financements publics en visant la réduction des coûts grâce à des groupes de travail d'experts chargés d'innover dans les méthodes de travail et l'organisation des chantiers.



FINALITÉ

Déployer la politique de responsabilité sociétale (RSE) du concessionnaire BRL sur les axes prioritaires suivants, en ligne avec les politiques publiques régionales :

- Généraliser les dispositions sociales et environnementales dans les cahiers des charges des consultations des entreprises pour les projets d'investissements régionaux.
- Renforcer les initiatives d'économie circulaire dans le choix des investissements, en lien avec l'analyse du cycle de vie.
- Développer une dynamique inclusive de la gestion du RHR, en relation avec les actions de l'économie sociale et solidaire.
- Développer une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences pour l'évolution des métiers mobilisés pour le développement et l'exploitation du RHR en articulation avec l'initiative de la Région sur la Cité de l'économie et des métiers de demain.



PILOTAGE ET SUIVI DE LA CHARTE

La Région et BRL conviennent de désigner chacune un chef de projet qui assurera le déploiement de la présente Charte.

Elles conviennent de se réunir au moins une fois par an sous la forme d'un comité de pilotage (COFIL) de cette Charte, pour traiter les points suivants :

- Bilan du déploiement des engagements
- Retour d'expérience sur les expérimentations ou démonstrations mises en œuvre
- Examen des éventuels ajustements nécessaires ou de création de nouvelles orientations, ainsi que d'évaluation de l'efficacité des actions proposées
- Définition des actions de communication et de valorisation des résultats de la Charte

L'avancement du déploiement de la Charte fera également l'objet d'une revue lors de la réunion annuelle organisée par la Région pour le contrôle de la délégation de service public, pour en apprécier les effets sur la qualité du service délégué.

À Montpellier, le ____ / ____ / _____

••• **Carole DELGA**
••• Ancienne Ministre
••• Présidente de la Région
••• Occitanie / Pyrénées-Méditerranée

••• **Jean-François BLANCHET**
••• Directeur Général de BRL

••• **En présence de Damien ALARY**
••• Président du Conseil d'administration de BRL,
••• Vice-Président de la Région
••• Occitanie / Pyrénées-Méditerranée





Crédit photos de couverture : G&C Deschamps - Bernard Liegeois - Drone studio - Hedelin - BRL / ESOPE - 02/19

